

SNETP-CGT là où elles n'existent pas (cas des petits CET ou des CET féminins).

Cependant, des conditions locales particulières peuvent justifier l'adhésion à la CFDT ou à la FEN :

- exclusion de la CGT (très rare)
- section SNET-AA hégémonique et particulièrement dynamique
- section SGEN réellement influente liée à une implantation locale importante de la CFDT.

Par ailleurs, le développement de l'organisation peut amener des militants CFDT ou SNET-AA implantés dans leur syndicat à adhérer à la Ligue. L'intervention syndicale des militants de la Ligue adhérant au SNETP est contrôlée par la Commission CGT de l'organisation. Mais nous devons également nous donner les moyens de coordonner l'activité plurisyndicale des camarades dans les CET.

S'il n'est pas question de privilégier un syndicat par rapport aux autres, nous devons éviter cependant les opérations faussement subtiles s'apparentant à la manipulation des militants dans les syndicats. Nous n'avons rien à gagner à « placer nos œufs dans différents paniers » pour échafauder des combinaisons de café du commerce. L'adhésion de trois militants de la Ligue à trois syndicats différents serait difficilement explicable aux yeux des adhérents des ces trois syndicats dans un même établissement.

Par contre, dans la mesure où la pluralité syndicale et l'influence de notre organisation nous permettent de recruter des camarades dans la CGT, dans la FEN et dans la CFDT, nous devons utiliser toutes les touches de ce clavier plurisyndical.

La vraie bataille de l'intersyndicalisme se situe d'ailleurs à un autre niveau et sur un autre terrain. Les CET constituent un lieu privilégié de l'intersyndicalisme dans la mesure où la perspective de la réunification syndicale sur la base du droit de tendance est un horizon immédiat. La CGT ne peut accepter longtemps encore la lente érosion de son influence électorale chez les titulaires modifiant progressivement en faveur du SNET-AA le rapport des forces entre les deux syndicats les plus influents. A l'heure de l'Unité de la Gauche, le SNET-AA ne peut se contenter de traiter par le mépris les propositions du SNETP. La pression unitaire risque d'augmenter, y compris dans ses propres rangs.

Le moment est propice pour une relance de la bataille pour l'unité syndicale dans les CET. Nous pouvons en prendre l'initiative dès la rentrée en prenant appui sur les expériences antérieures d'intersyndicalisme à la base. Sur la lancée du mouvement de 68, des Intersyndicales regroupant les différentes sections et militants syndicaux d'un même CET ont parfois existé, unissant dans une même structure des organisations CGT, SNET-AA, SNES, SNEPS, syndicats d'agents (et même SNES dans les établissements annexés). Ces intersyndicales nées de la lutte et prolongeant les comités de grève de 68 permettaient parfois de dépasser le cadre du cartel intersyndical par la mise en place de bureaux élus, le dégagement de ressources propres, la pratique régulière des AG et la publication de tracts unitaires. Ces expériences d'intersyndicalisme à la base restent limitées, exceptionnelles mais néanmoins fort précieuses.

La relance des luttes pour la revalorisation indiciaire, pour les revendications des auxiliaires et la diminution des horaires, contre les réformes capitalistes de la Formation Professionnelle et contre la répression, doit per-

mettre de poser le problème des structures unitaires à la base. L'avortement de la grève des 3 jours en mai 72 met en lumière la fragilité et les limites de l'unité syndicale au sommet. L'intersyndicalisme à la base permet au contraire d'élargir la démocratie syndicale et ouvrière, de rendre l'initiative aux syndiqués, de revivifier les sections syndicales, de créer par le truchement des intersyndicales une trame de liaisons horizontales de CET à CET.

L'intersyndicalisme à la base permettrait de donner corps aux aspirations des promoteurs de l'inter-CET.

L'expérience de ce groupe réuni autour d'un bulletin est cependant peu probante : l'inter-CET, qui réunit au maximum quelques dizaines de militants d'extrême-gauche, membres ou non des organisations révolutionnaires, adhérents ou non des syndicats, constitue en fait un organe de liaison intergroupusculaire aux orientations mal définies - ni un cartel d'organisations, ni un comité d'action. Il regroupe principalement des camarades marginalisés par rapport aux syndicats mais aussi par rapport aux groupes révolutionnaires, des « militants perdus » se situant dans la mouvance de l'extrême-gauche et tentés par la révolte individuelle beaucoup plus que par l'action révolutionnaire. Même lorsqu'ils sont membres des syndicats, ces camarades ont, la plupart du temps, renoncé à y militer activement.

Nous devons, sans compromis mais sans sectarisme, mener un combat de principe contre les conceptions antisyndicales qui prédominent encore à l'intérieur de l'inter-CET. Nous ne devons pas hésiter à critiquer fraternellement mais fermement les attitudes de révolte individuelle de camarades plus ou moins liés à ce groupe (Sylvie Devaux) ; et nous devons parallèlement assurer une défense plus active de ces camarades lorsqu'ils sont frappés ou menacés par la répression. Notre attitude sur ce point comme dans l'affaire Hurst devrait être plus claire : soutenir plus et cautionner moins. La délimitation serait ainsi plus apparente entre les positions de l'inter-CET et les nôtres. Cette démarcation plus nette pourrait faire apparaître des clivages intéressants à l'intérieur de l'inter-CET. Cet intergroupe a le mérite d'exister il est animé par une militante de valeur dont les positions politiques tendent à se rapprocher de celles de la Ligue (?).

Il serait souhaitable que l'inter-CET se définisse plus clairement : à notre avis, il devrait renoncer à son rôle ambigu de groupe politico-syndical pour devenir effectivement la tribune libre et le forum des militants révolutionnaires dans les CET. Sur l'inter-CET des apprentis scolarisés, les problèmes de la Formation Professionnelle, la répression frappant les profs de CET, sur l'intersyndicalisme, etc, rien n'empêcherait la Ligue de participer à ces discussions. Mais dans la clarté, sans cautionner toutes les positions exprimées dans l'inter-CET. Une collaboration est possible et nécessaire entre les camarades de l'inter-CET et la Ligue, mais elle suppose que soient clarifiées les positions de ce groupe, notamment en ce qui concerne les syndicats.

L'intervention indépendante de la Ligue dans les CET peut jouer un rôle décisif dans cette entreprise de clarification en précipitant les clivages à l'intérieur de l'inter-CET.

Elle devrait permettre à l'inter-CET de trouver sa véritable voie, celle de l'intersyndicalisme.

Dans ces conditions, la normalisation de nos relations avec l'inter-CET sur des bases claires et correctes permettrait aux révolutionnaires des CET d'aborder dans de